

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 2 avril 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 16 avril 2019 à 19H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Sont absents :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Demande de dérogation mineure pour l'immeuble du lot 5 060 347
- 16- Demande de dérogation mineure pour l'immeuble du lot 5 060 000
- 17- Demande de dérogation mineure pour l'immeuble du lot 5 060 371
- 18- Demande de dérogation mineure pour l'immeuble du lot 5 060 548
- 19- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 178-2019
- 20- Adoption du règlement 177-2019
- 21- Achat de terrain
- 22- Achat d'une remorque pour les travaux publics
- 23- Remerciement au député Samuel Poulin pour son support financier aux organismes du milieu de Saint-Honoré-de-Shenley
- 24- Autorisation de signature à la responsable des sports, loisirs et culture
- 25- Demande d'aide financière pour le Gala Méritas 2019 de la Polyvalente Bélanger
- 26- Achat de pneus pour les camions
- 27- Branchement de services pour le lot 5 898 249
- 28- Demande d'une aide financière de 5 000 \$ à la Caisse des Sommets de la Beauce pour la mise en place de la maison des jeunes dans l'aréna
- 29- Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019

30- Période de Questions
31- Fermeture de la séance

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-04-115 Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

15- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE DU LOT 5 060 347

2019-04-116 **Considérant** la demande de dérogation mineur fait par le propriétaire de l'immeuble situé au 138, rang 9 Nord (lot 5 060 347) ;

Considérant que cette demande a pour but de permettre la construction et l'agrandissement d'un bâtiment de ferme qui, après agrandissement, sera situé à une distance de 152 mètres de la résidence voisine située au 149 rang 9;

Considérant que selon la norme émise dans le règlement de zonage, la distance doit être à 175 mètres;

Considérant que le propriétaire de la résidence du 149 rang 9 a été consulté et a donné son approbation pour ce projet ;

Considérant que les membres du conseil consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'Immeuble situé au 138, rang 9 Nord (lot 5 060 347).

16- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE DU LOT 5 060 000

2019-04-117 **Considérant** la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'immeuble situé au 454 rue Beaudoin (lot 5 060 000) ;

Considérant que cette demande a pour but de permettre des travaux d'agrandissement d'un garage. Le garage actuel a une superficie de 245 m². L'agrandissement projeté est de 48 m² et fera passer la superficie du garage à 293 m². Ce qui représentera donc 239 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant que le règlement de zonage (art.4.3.b) autorise seulement 80 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant que les membres du conseil consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter de la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'immeuble situé au 454 rue Beaudoin (lot 5 060 000).

17- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE DU LOT 5 060 371

2019-04-118

Considérant la demande de dérogation mineure faites par le propriétaire de l'immeuble situé au 442 rue Mercier (lot 5 060 371) ;

Considérant que cette demande a pour but de permettre des travaux d'agrandissement d'un garage. Le garage actuel a une superficie de 80,26 m². L'agrandissement projeté est de 47,58 m² et fera passer la superficie du garage à 127,84 m². Ce qui représentera donc 108 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant que le règlement de zonage (art.4.3.b) autorise seulement 80 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant que les membres du conseil consultatif d'urbanisme recommandent au conseil d'accepter de la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'immeuble situé au 442 rue Mercier (lot 5 060 371).

18- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'IMMEUBLE DU LOT 5 060 548

2019-04-119

Considérant la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'immeuble situé au 154 rang 6 Nord (lot 5 060 548) ;

Considérant que cette demande a pour but de permettre des travaux d'agrandissement d'un garage. La superficie totale des garages est actuellement de 414 m². L'agrandissement projeté est de 45 m² et fera passer la superficie totale des garages à 459 m². Ce qui représentera donc une superficie de 424,2 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant que le règlement de zonage (art.4.3.b) autorise seulement 80 % de la superficie du bâtiment principal ;

Considérant les membres du conseil consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter de la demande de dérogation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la demande de dérogation mineure faite par le propriétaire de l'immeuble situé au 154 rang 6 Nord (lot 5 060 548).

19- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 178-2019

Monsieur Alain Poulin donne un avis de motion qu'un règlement d'emprunt portant le numéro 178-2019 décrétant une dépense de 1 417 232 \$ et un emprunt de 620 743 \$ pour des travaux de réfection dans la route 269 entre les rues Bellegarde et Mercier

Monsieur Alain Poulin dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

20- ADOPTION DU RÈGLEMENT 177-2019

2019-04-120

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 avril 2019 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 2 avril 2019 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 177-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement d'emprunt numéro 177-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 283 014 \$ pour l'achat d'un camion dix roues avec installation d'équipement à neige.

21- ACHAT DE TERRAINS

2019-04-121

Considérant que le lot 5 059 997 est actuellement en vente ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a un intérêt pour l'acquisition de ce terrain ;

Considérant que la position stratégique de ce terrain dans le village serait un atout majeur pour les travaux publics de la Municipalité ;

Considérant que les membres du conseil sont favorables à ce que la Municipalité soumette une proposition d'achat aux propriétaires du lot en question ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à faire une offre de 43 000 \$ au propriétaire du lot 5 059 997 afin d'en acquérir le terrain.

22- ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

2019-04-122

Considérant que le service des travaux publics fait une demande d'autorisation au conseil pour faire l'achat d'une remorque de 18 pieds ;

Considérant que le responsable des travaux publics a démontré l'utilité qu'aurait cette acquisition ;

Considérant que lors de la vente du camion Ford 6 roues en 2017, il avait été convenu que les recettes de la vente devaient être utilisées pour acquérir une remorque ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'une remorque de 18 pieds au montant de 5 617 \$ plus taxes pour le service des travaux publics.

23- REMERCIEMENT AU DÉPUTÉ SAMUEL POULIN POUR SON SUPPORT FINANCIER À DES ORGANISMES DU MILIEU DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

2019-04-123

Considérant que le député de la circonscription de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin, a octroyé une aide financière au Club motoneigiste Beaux Sentiers et au Club de curling de Beauce-Sartigan ;

Considérant que l'assistance financière, effectuée par le député, permet de consolider la pérennité des organismes susmentionnés ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley approuve et apprécie l'intervention du député ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley remercient le député de la circonscription de Beauce-Sud pour son support financier à des organismes du milieu.

24- AUTOTIRSATION DE SIGNATURE À LA RESPONSABLE DES SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

2019-04-124

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture fait actuellement des demandes d'aide financière auprès du programme emplois vert de l'ACPL, du programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés, du fonds AgriEsprit de FAC et du programme Expérience emploi d'été Canada ;

Considérant que le conseil de la Municipalité autorise les présentes demandes d'aide financière ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture a besoin de l'autorisation du conseil pour signer les demandes au nom de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture de signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley les demandes d'aide financière auprès du programme emploi vert de l'ACPL, du programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés, du

fonds AgriEsprit de FAC et du programme Expérience emploi d'été Canada.

25- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE GALA MÉRITAS 2019 DE LA POLYVALENTE BÉLANGER

2019-04-125 **Considérant** que les responsables du Gala Méritas 2019 de la polyvalente Bélanger de Saint-Martin font une demande d'aide financière à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que la contribution financière servira à octroyer des récompenses aux élèves ayant déployé des efforts académiques tout au long de l'année scolaire ;

Considérant que le conseil municipal est en accord avec l'idée de récompenser l'effort académique et l'implication des élèves dans leur milieu scolaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que la Municipalité accorde un montant de 200 \$ au comité du Gala Méritas 2019 pour l'octroi de récompense aux élèves méritants.

26- ACHAT DE PNEUS POUR LES CAMIONS DE VOIRIE

2019-04-126 **Considérant** que les camions de la voirie requièrent de nouveaux pneus ;

Considérant que le prix pour un pneu est 480 \$ et qu'il en faut 8.

Considérant que le coût total pour les pneus est 3 480 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de 8 pneus au montant de 3 480 \$ plus taxes pour les camions de la voirie.

27- BRANCHEMENT DE SERVICES POUR LE LOT 5 898 249

2019-04-127 **Considérant** que la Municipalité est tenue de raccorder les nouveaux bâtiments au réseau d'aqueduc et d'égout lorsque ceux-ci sont aptes à recevoir le service ;

Considérant que la Municipalité a eu une demande de raccordement pour une nouvelle demeure qui sera situé dans le lot 5 898 249 ;

Considérant que les coûts pour le raccordement sont estimés à 5 750 \$ plus taxes, mais que le propriétaire réclamant les travaux doit payer, selon le règlement 44-2005, une contribution de 850 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les travaux de raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout pour le lot 5 898 249 ;

Que la Municipalité assume les coûts des travaux au montant de 5 750 \$ plus taxes ;

Que le propriétaire du lot 5 898 249 paye sa contribution au montant de 850 \$ à la Municipalité tel que stipulé dans le règlement 44-2005.

28- DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 5 000 \$ À LA CAISSE DESJARDINS DES SOMMETS POUR LA MISE EN PLACE DE LA MAISON DES JEUNES DANS L'ARÉNA

2019-04-128

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley va aménager une nouvelle maison des jeunes dans les locaux de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer des travaux afin d'adapter l'aréna pour y intégrer la maison de jeunes ;

Considérant que la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce appuie des initiatives qui visent le mieux-être commun et l'avancement de la société dans le cadre de projets communautaires locaux ;

Considérant que la Municipalité veut faire une demande d'aide financière de 5 000 \$ à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce pour la soutenir dans son projet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la responsable des sports, loisirs et culture pour effectuer une demande d'aide financière de 5 000 \$ à la Caisse Desjardins de Sommets de la Beauce pour l'aménagement de la maison des jeunes à l'aréna.

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture de signer pour et au nom de la Municipalité tous documents inhérents à la demande.

29- CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE DE L'HERBE À POUX 2019

2019-04-129

Considérant qu'il y a une Campagne provinciale pour l'arrachage de l'herbe à poux ;

Considérant la nature nuisible de l'herbe à poux sur la santé humaine sachant que 1 personne sur 8 est allergique à son pollen ;

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec cette campagne ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à joindre et soutenir la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019.

30- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

31- FERMETURE DE LA SÉANCE

2019-04-130

Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h30.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.